

**Annexe aux Instructions de course type  
VOILE LEGERE 2017 – 2020  
Ski Voile Optimist**  
Dimanche 12 mars 2017  
Baie de la Salis  
Société des Régates d'Antibes Juan les Pins  
Grade : 5A

**2. AVIS AUX CONCURRENTS**

2.1 Emplacement du tableau officiel d'information : Base de la Salis

**4. SIGNAUX FAITS A TERRE**

4.1 Emplacement du mât de pavillons : Base de la Salis

4.2 Si différent de 30 minutes, délai entre l'affalé de l'Aperçu à terre et l'envoi du signal d'avertissement : 20 minutes

**5. PROGRAMME DES COURSES**

5.1 Programme des courses : 4 courses au programme

5.2 Heure du signal d'avertissement de la première course : 11 heures

5.4 Heure limite du dernier signal d'avertissement le dernier jour : 17 heures

**6. PAVILLONS DE CLASSE**

Minimes : Pavillon Optimist

Benjamins et Challenge: Pavillon optimist barré

6.1 La catégorie « Challenge » régates sous la responsabilité de leur entraîneur qui devra les retirer de la course si les conditions le nécessitent. Cet entraîneur pourra les encadrer selon les dispositions du règlement de la ligue. Ils seront identifiés par une chasuble qui sera remise aux inscriptions.

**8. LES PARCOURS**

8.2 Signaux définissant le parcours à effectuer : (voir plan en annexe)

Marques à laisser à bâbord

Type quadrilatère

Minimes et benjamins : Départ – 1 - 2 – 3/3bis, arrivée

Challenges : Départ – 1 - 2 – arrivée sur porte 3/3bis

**9. MARQUES**

<i>Marques de départ</i>	<i>Marques de parcours et de dégagement</i>	<i>Marques de changement de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Bateau avec flamme orange	Marques 1, 2 et 3 et 3bis de type cylindriques jaunes	Pas de changement	Bouée crayon jaune (sauf challenge)

**11. LE DEPART**

11.1 Description de la ligne de départ : Entre le mat du bateau comité et le mat du zodiac avec flamme orange

**15. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES**

15.1

<i>Classe</i>	<i>Temps cible</i>	<i>Temps limite du premier pour finir</i>
Toutes	50 minutes	90 minutes

Temps donnés à titre indicatif.

15.2 les bateaux manquant à finir dans un délai de 20 minutes après le premier bateau de la classe ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5.

**16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**

16.1 Emplacement du secrétariat du jury : Base de la Salis

16.3 Emplacement de la salle du jury : Base de la Salis

**17. CLASSEMENT**

17.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 2

17.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

**18. REGLES DE SECURITE**

18.1 Pas d'émargement

**22. BATEAUX OFFICIELS**

Identification des bateaux officiels : Pavillon SRA

**23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS :**

23.2 Identification des bateaux accompagnateurs : Pas de pavillon significatif

**26. PRIX**

Remise des prix : aussitôt après la régates

Arbitres désignés :

Président du comité de course : Jean Louis Chadoutaud

Président du jury : Gérard Gastaud

**Annexe Parcours**